

Dear Citizens of Entrelacs,

The Municipal Council and its administration are delighted to bring you the latest issue of the municipal newsletter. It allows us to share as much information as possible with you and, together with our new website, gives us the opportunity to reach a wider audience. We hope this newsletter provides you with useful and interesting information! For further details on the commitments and decisions of your Council, please note that you can access the minutes of the meetings on our website at any time. You can also contact me by email or through the old conventional method - by phone.

Until next time!

2016 - Budget and Investment Forecasts

This year's budget premise was very specific - to maximize our investments and the quality of our services without increasing taxes. Citizens can therefore expect a balanced budget for 2016 of over \$2.6 million with no increase in taxes and an investment of nearly \$800,000 for infrastructure projects that will be paid into the current budget and budget surplus with the assistance of government subsidies.

You will note from the first part of this publication that besides our usual business operations, we will be proceeding according to plan with the complete resurfacing of Route Montcalm and Chemin Chartier and with improvements to the Caisse Populaire building that will accommodate our senior citizens. We will also be implementing a number of beautification projects, including the area along Chemin d'Entrelacs and at the village entrance from Route 125. The beautification work will be carried out in the same vein as the ditch work completed last summer in front of Rona L'Entrepôt. We will also be exploring and assessing other projects that may be implemented or planned in 2017. It goes without saying that to carry out our action plan for 2016, we are counting on the usual participation and collaboration of all our invaluable employees, volunteer committees, and each and every one of you.

Let's move forward together!

High-Speed Internet Update

A few words on the progress of the MRC's project...

ELPC, the internet service provider, has entered into an agreement with the MRC to use the fiber optics already in place in the region. The Municipal Council expressed its strong support to implement the service as quickly as possible by offering its collaboration whenever necessary (see page 11 for more details). *Stay tuned...*

Happy summer to all!

My fellow colleagues and I would like to wish you all a very pleasant spring and a safe and happy summer. Although I've said it many times before, it's worth repeating once again - Entrelacs is magnificent! Take the time to enjoy precious moments with family and friends. We benefit from an exceptional natural setting that is the envy of everyone. It's up to us to recognize our wealth and enjoy it with the respect it deserves!

Sylvain Breton, Mayor
maire@entrelacs.com

Hôtel de ville 2351, chemin d'Entrelacs Entrelacs (Québec) J0T 2E0 Lundi au vendredi 8 à 12 h, 13 à 16 h Tél. : 450 228-2529 / 1 877 224-2529 Télécopieur : 450 228-4866 Courriel : info@entrelacs.com Site Internet : www.entrelacs.com	Bibliothèque Vendredi 10 à 12 h, 14 à 17 h Samedi 10 à 12 h 450 228-2529, poste 7262 C.A.C.I. (Centre accès communautaire Internet) Mercredi 10 à 12 h, 13 à 16 h Vendredi 10 à 12 h, 13 à 17 h Samedi 10 à 12 h 450 228-2529, poste 7263	Contrôleur canin Mme Jacqueline Bardou 1 800 983-9683 www.chienchien.com Gestion des matières résiduelles Compo Recycle 1 888 482-6676 www.comporecycle.com
---	---	--

Urgences	Police, ambulance, incendie 911, cellulaire *4141	Pour les cas non urgents, ou pour informations Police : 450 834-2578 (poste de Rawdon)
-----------------	--	---



Vol. 40 Avril 2016

La voix du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

La réalisation de ce bulletin est un réel plaisir pour le conseil et l'administration municipale. Il nous permet de communiquer un maximum d'information et, jumelé à notre nouveau site Internet, il devient une opportunité de rejoindre le plus grand nombre d'entre vous. En espérant que cette parution vous sera très utile et saura vous plaire! Pour plus de détails sur les engagements et décisions de votre conseil, sachez que les procès-verbaux des assemblées sont disponibles sur le site Internet. Vous pouvez également me joindre par courriel ou, selon la bonne vieille méthode, par téléphone. *À bientôt!*

2016 – Prévisions budgétaires et investissements

La prémisse du budget de cette année était bien précise : maximiser nos investissements et la qualité de nos services, sans en affecter la facture. Les citoyens doivent donc s'attendre, pour 2016, à un budget équilibré de plus de 2 600 000 \$, sans augmentation de taxes et à un investissement de près de 800 000 \$ en travaux d'infrastructures qui sera payé grâce aux aides gouvernementales, au budget courant ainsi qu'au surplus budgétaire.

Comme vous le constaterez dans la première partie de cette publication, notre programme prévoit, en plus du fonctionnement habituel de nos affaires, que nous allons procéder à la réfection complète de la route Montcalm, du chemin Chartier, à l'aménagement intérieur du bâtiment de la Caisse pour accueillir nos aînés et à la réalisation de certains travaux d'embellissement, tel qu'aux abords du chemin d'Entrelacs et à l'entrée du village en provenance de la 125. Ces travaux seront réalisés dans le même esprit que les travaux de fossé réalisés l'été dernier en devanture de l'entrepôt Rona. D'autres projets seront analysés pour réalisation ou planification en 2017. Il va sans dire que nous comptons sur l'habituelle participation de nos valeureux employés, la collaboration de nos précieux comités bénévoles, ainsi que l'ensemble d'entre vous pour la réalisation de notre plan d'action 2016. Comme à l'habituelle, nous sollicitons votre patience et votre sourire.

Nous avançons tous ensemble!

Dossier Internet haute vitesse – des nouvelles

Quelques mots sur l'avancement du projet de la MRC...

Le fournisseur de service Internet ELPC a conclu une entente avec la MRC pour utiliser la fibre optique présente sur le territoire. Le conseil s'est montré très favorable au déploiement rapide du service en offrant sa collaboration (voir en page 11 pour plus de détails). *Dossier à suivre...*

Bon été!

Je me joins à tous mes collègues au sein de la Municipalité pour vous souhaiter un beau printemps et un très bel été. Bien qu'avec l'impression de se répéter ou simplement de se le rappeler, Entrelacs est magnifique! Profitez des bons moments en famille et entre amis. Nous sommes propriétaires de sites naturels exceptionnels qui en font rougir plusieurs... À nous de reconnaître notre richesse et d'en profiter avec plaisir et respect!

Budget 2016 et Programme triennal d'investissements 2016 à 2018
[Articles en page 1](#)

Station de lavage pour embarcations nautiques
[Article en page 3](#)

Journée de la Terre, Journées Grand Ménage et Corvée de nettoyage
[Article en page 4](#)



Sylvain Breton, Maire
maire@entrelacs.com

Tous ensemble... pour l'Amour d'Entrelacs



Taxes foncières 2016

La date du premier versement (ou versement unique) était le **14 mars.**

Assurez-vous qu'il ait bien été fait afin de vous éviter des frais de retard.

Aucun rappel de paiement ne sera envoyé avant la fin septembre.

Les dates des deux prochains versements sont les :

13 juin
et
15 septembre.

Budget 2016

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes	2 345 472 \$	Administration générale	553 955 \$
Païement tenant lieu de taxes	14 996 \$	Sécurité publique	416 511 \$
Transferts	139 067 \$	Réseau routier et transport	624 073 \$
Impositions de droits	90 000 \$	Hygiène du milieu	295 925 \$
Amendes et pénalités	9 500 \$	Urbanisme et mise en valeur	201 439 \$
Intérêts	12 550 \$	Loisirs et Culture	201 504 \$
Autres revenus	20 039 \$	Frais de financement	1 150 \$
TOTAL	2 631 624 \$	Remboursement dette à long terme	185 307 \$
		Immobilisation à même les revenus	151 760 \$
		TOTAL	2 631 624 \$



Programme triennal d'investissements 2016, 2017 et 2018

INVESTISSEMENTS 2016	SOURCES DE REVENUS 2016
Réfection complète de la route Montcalm : 510 000 \$	510 000 \$ règlement d'emprunt remboursé par le retour de la taxe d'accise (638 932 \$)
Réfection du chemin Chartier : 130 000 \$	110 000 \$ taxe 40/80 20 000 \$ surplus accumulé
Maison des Aînés : 100 000 \$	76 000 \$ Pacte rural ou subvention MADA 24 000 \$ surplus accumulé
Immobilisations diverses Revitalisation du village + sentiers : 40 000 \$	40 000 \$ budget courant
Total des investissements : 780 000 \$	Total des revenus : 780 000 \$

INVESTISSEMENTS 2017	SOURCES DE REVENUS 2017
Réfection de la rue Deguise (850 mètres) : 250 000 \$	110 000 \$ taxe 40/80 140 000 \$ surplus accumulé
Réfection de la rue Gariépy : 60 000 \$	60 000 \$ surplus accumulé
Immobilisations diverses Revitalisation du village + sentiers : 50 000 \$	50 000 \$ budget courant
Total des investissements : 360 000 \$	Total des revenus : 360 000 \$

INVESTISSEMENTS 2018	SOURCES DE REVENUS 2018
Immobilisations diverses Revitalisation du village : 50 000 \$	50 000 \$ budget courant
Total des investissements : 50 000 \$	Total des revenus : 50 000 \$

Avis aux résidents de L'EXTÉRIEUR DU PAYS

Merci de nous faire parvenir votre paiement en ARGENT CANADIEN car le comptoir caisse le plus près se trouve maintenant à 30 km de l'hôtel de ville.

AVIS DE CONVOCATION Aux membres de la Caisse Desjardins de la Ouareau



Assemblée générale annuelle
Date : 27 avril 2016
Heure : 19 h
Lieu : Club de golf de Rawdon (3999, Lakeshore drive)

Transport en autobus offert, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions :
Centre communautaire d'Entrelacs à 18h15
* Veuillez réserver votre place en communiquant avec :
Mme Carole Cloutier au 450 834-5446 poste 7372231

Tous les membres de la caisse sont invités à participer à cette assemblée.
Tirage de prix de présence.



Sûreté du Québec : pour votre sécurité, quoi faire en cas d'urgence?

Rapportez tout incident : les policiers jugeront s'ils doivent se déplacer.

Votre appel entrera dans les statistiques sur lesquelles les autorités se basent pour évaluer le nombre d'agents en service.

911 pour toute urgence (santé, feu, accident, etc.)
450 310-4141, ou *4141 (cellulaire) pour une présence policière
450 834-2578 (poste de Rawdon) pour rapporter un incident ou de l'information pendant la journée
(Vous pouvez demeurer anonyme)

Prévention de la fraude

La Sûreté du Québec désire vous informer des différents types de fraudes auxquelles vous pourriez faire face ainsi que les moyens préventifs.

D'abord, la **fraude** consiste à s'approprier le bien d'autrui par la tromperie et diverses combines malhonnêtes. Les fraudeurs peuvent utiliser des technologies de pointe, de faux prétextes, de fausses identités et des propositions alléchantes pour vous convaincre de leur transmettre vos renseignements personnels. Ils sont organisés et équipés. Ils ont recours à différentes méthodes convaincantes pour vous escroquer.

Qu'elle soit faite par téléphone, sur Internet, par la poste ou à votre porte, la fraude peut vous atteindre, peu importe votre âge, votre niveau d'instruction et vos revenus. La vigilance et la recherche d'information restent les meilleurs moyens de se protéger.

Pour porter plainte à la Sûreté du Québec : 310-4141.

Le Centre antifraude du Canada : 1 888 495-8501

L'Office de la protection du consommateur : 1 888 672-2556

Nous invitons les regroupements et les associations d'Entrelacs à nous communiquer toute information destinée à la communauté ainsi que les événements et l'horaire des activités, par courriel à secretaire@entrelacs.com, par écrit ou en personne au bureau municipal.

La date de tombée pour la prochaine édition du bulletin (août à novembre) sera le **1^{er} juillet 2016.**
Rédaction : le conseil et les employés municipaux
Révision des textes et mise en page : Chantal Champagne, secrétaire



Association pour la protection de l'environnement du lac Patrick (APELP)

790, des Tourterelles, Entrelacs (Québec) JoT 2E0
Courriel : info@apelp.ca / Site Web : www.apelp.ca

Il me fait plaisir, au nom du Conseil d'Administration de l'APELP de vous informer sur nos récentes activités.

Le CA travaille activement sur une stratégie pour augmenter notre membership ainsi que sur des projets visant la protection de notre environnement. Nous souhaitons également créer des objets promotionnels tels que des photographies aériennes et des cartes topographiques du bassin versant du Lac Patrick.

Un second bulletin de l'APELP devrait être transmis aux membres sous peu. Nous vous invitons à faire parvenir vos idées d'articles sur la protection de l'environnement.

Cette année, les membres de l'APELP seront invités à participer activement au « Jour du Grand ménage » qui se tiendra le 4 juin 2016. Nous prévoyons également d'avoir une table d'information et de rencontrer les résidents et villégiateurs le 21 mai 2016 à l'occasion de l'activité du Jour de la terre à Entrelacs.

Nous invitons les membres qui désirent se regrouper afin de bénéficier d'économies pour leur vidange de fosse septique à nous contacter via le site web.

Le CA étudie la possibilité de modifier les statuts et règlements pour inclure la possibilité d'avoir Quorum en incluant les membres présents via vidéo-conférence. Nous évaluons diverses options pour la gestion et l'archivage des dossiers et des documents numérisés depuis 1997.

Pour tous les détails concernant l'adhésion et les avantages d'être membre de l'APELP, veuillez consulter notre site internet au www.apelp.ca

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous offrir nos sincères salutations.

François Linteau, président

Centre de prévention du suicide de Lanaudière



Vous pensez au suicide? Vous êtes inquiet pour un proche? Vous avez perdu quelqu'un par suicide?

Ne restez pas seul. Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière est là pour vous soutenir 24 heures par jour, 7 jours par semaine au 1 866 APPELLE (1 866 277-3553).



Organisme en prévention de l'agression sexuelle
et toute forme de violence envers les enfants

L'été arrive à nos portes et nos enfants vont bientôt retrouver la joie du vélo dans les rues, les roulades dans les parcs, etc... Voici les trois « OUI » de la sécurité.

Pour savoir s'il est en sécurité dans une situation où une personne lui demande de l'aider ou de le suivre, votre enfant doit répondre par OUI aux 3 questions suivantes :

1. Est-ce que mes parents vont savoir où je suis, si j'accepte?
2. Est-ce que quelqu'un pourra m'aider, si j'en ai besoin?
3. Est-ce que je me sens vraiment bien d'aider ou de suivre cette personne?

Si votre enfant répond un seul NON à une des questions, il doit refuser sans hésiter, car il n'est pas en sécurité.

Votre enfant devrait également savoir qu'il doit toujours demander la permission à un adulte de confiance, avant de se rendre où que ce soit, de monter dans une voiture ou d'accepter un cadeau.

Expliquez-lui que vous devez toujours savoir où il se trouve et avec qui afin de pouvoir lui venir en aide, si nécessaire.

Passez un bel été, amusez-vous en toute sécurité!

L'équipe d'Enfance Libre Lanaudière

Richard Houde, conseiller responsable

Nouveau site Internet

Nous vous invitons à consulter et explorer le nouveau site Internet municipal, toujours à la même adresse, soit au www.entrelacs.com.

Vous constaterez que le visuel a été complètement refait, que du nouveau contenu a été ajouté et que les menus ont été repensés afin de mieux vous renseigner et de faciliter les recherches d'informations.

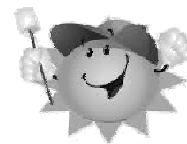
Par exemple, nous avons ajouté une page spécialement dédiée à Culture & Loisirs Entrelacs ainsi que divers formulaires à compléter en ligne. De plus, ce nouveau site est adaptatif aux différentes plateformes utilisées (ordinateur, téléphone intelligent, tablette électronique, etc.). Nous espérons qu'il vous plaira!

Nomination du maire à la MRC

Le conseil municipal tient à féliciter notre maire, Sylvain Breton, pour sa récente nomination au poste de préfet suppléant au sein du conseil des maires de la MRC de Matawinie.

Monsieur Breton remercie les maires pour leur confiance et offre tout son soutien au préfet de la MRC, monsieur Gaetan Morin.

De plus, monsieur Breton est conseiller de comté et siège au conseil d'administration, à la Commission consultative d'aménagement ainsi qu'au comité de la santé des lacs de la MRC.



Remboursement des frais d'inscription à un camp de jour

La Municipalité offre un **remboursement de 8 \$ par jour, par enfant** qui sera inscrit à un camp de jour quelconque.

Pour faire une demande, vous devrez remplir le formulaire (disponible au bureau municipal et sur notre site Internet), y joindre une preuve d'inscription (où l'endroit, les dates d'inscription et la preuve de paiement apparaissent) et remettre le tout au bureau municipal

au plus tard le vendredi 9 septembre 2016.

Pour avoir droit à ce remboursement, deux conditions s'appliquent : les parents doivent avoir une résidence à Entrelacs et l'enfant doit avoir entre 5 et 12 ans, inclusivement.

Les demandes reçues seront étudiées et le remboursement se fera vers la fin du mois de septembre.

Plage municipale du lac des Îles Horaire—été 2016

Tous les jours, du 18 juin au 28 août
Ainsi que les 3, 4 et 5 septembre
De 9 h à 18 h

Travaux publics

Sylvain Riopel, conseiller responsable

Travaux routiers 2016

Déjà très engagé dans la réfection des principales artères de la municipalité, votre conseil municipal poursuit son travail de consolidation du réseau routier existant. Tel qu'annoncé en préface, la Municipalité devrait donc être en mesure de commencer ces travaux de réfection de la route Montcalm et du chemin Chartier dès la fin du mois de mai en effectuant l'épierrement de la chaussée, le nettoyage, le reprofilage et l'empierrement des fossés. Par la suite, au courant de l'été, des travaux de décohesionnement, de rechargement en matériaux granulaires, de mise en forme, de compactage et de pavage viendront compléter les travaux de consolidation des segments routiers concernés.

De plus, compte tenu de la complexité des travaux routiers qui devront être effectués sur la rue Landry, nous serons à même de préparer, en cours d'été, une expertise professionnelle concernant la préparation de devis pour la réfection de cette rue.



Accès aux plans d'eau municipaux

Pour avoir le droit de circuler sur un plan d'eau du territoire entrelacois avec une embarcation motorisée, vous devez vous procurer une vignette d'embarcation. Les embarcations non motorisées n'ont pas besoin de vignette.

Pour vous procurer votre vignette ou pour la renouveler, vous devez remplir le formulaire qui est disponible sur le site Internet de la Municipalité, au bureau municipal et au débarcadère du lac des Îles et effectuer votre paiement soit :

- au bureau municipal (2351, chemin d'Entrelacs) ou
- au débarcadère municipal (650, chemin des Îles).

Votre vignette doit être affichée et visible en tout temps.

* Si vous faites descendre votre embarcation par un **concessionnaire ou entreposeur**, assurez-vous d'avoir obtenu votre vignette au préalable et d'être passé chercher la clé, s'il le livre en dehors des heures d'ouverture de la rampe de mise à l'eau. Aucune exception ne sera faite.

Tarifs pour la vignette d'embarcation			
Été 2016	Moteur 25 forces et moins ou électrique	Moteur 26 forces et plus	Motomarine
Résident	15 \$ pour la saison	80 \$ pour la saison	80 \$ pour la saison
Non-résident	35 \$ par mise à l'eau 150 \$ pour la saison	400 \$ par mise à l'eau	400 \$ par mise à l'eau

Horaire de surveillance de la rampe municipale de mise à l'eau - été 2016

7 et 8 mai	9 h à 20 h
14 et 15 mai	
21 et 22 mai	
28 et 29 mai	
4 juin au 14 août	
20 et 21 août	
27 et 28 août	
2 au 5 septembre	



Station de lavage pour embarcations nautiques

Une nouvelle station de « lavage à bateaux », située à côté du Jardin communautaire (rue Gariépy) sera inaugurée le 21 mai prochain, lors de la Journée de la Terre.

Cette installation consiste à un système de lavage à pression et est munie d'un système d'évacuation des eaux. Le service de lavage est gratuit.

Nous recommandons aux utilisateurs de bien suivre les consignes de sécurité qui seront affichées afin de prévenir tout risque de blessures.

Extraits du règlement 472 sur les accès aux plans d'eau :

Article 4 : « Toute personne possédant une embarcation motorisée ou non ou une motomarine, qui désire utiliser n'importe lequel des plans d'eau municipaux, la rampe de mise à l'eau municipale au lac des Îles et les quais municipaux doit prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que tout son équipement (embarcation, remorque, moteur, etc.) soit nettoyé afin de ne pas nuire à la qualité des plans d'eau. »



La **clé** pour la barrière du débarcadère et pour la station de lavage pour embarcations nautiques (même clé) est disponible, au **bureau municipal**, au coût de 20 \$. Si vous possédez déjà votre clé, vous devrez venir l'échanger, gratuitement. Veuillez cependant noter que seuls les citoyens d'Entrelacs peuvent acheter cette clé.

Pour les non-résidents ou les citoyens qui n'ont besoin que d'utiliser la station de lavage pour embarcations nautiques, vous devrez emprunter la clé au bureau municipal ou au dépanneur Harnois (un cautionnement vous sera demandé).

L'utilisation des plans d'eau pour tous les types d'embarcation doit toujours se faire avec courtoisie et d'une façon propre et sécuritaire.

Cette section du bulletin est mise à la disposition des associations et des organismes afin qu'ils puissent faire la promotion de leurs activités et communiquer de l'information. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes.

La Municipalité encourage la libre expression, sans toutefois se tenir responsable du contenu et de la véracité des articles.

Pour avoir des nouvelles sur les organismes régionaux, nous vous invitons à consulter le site Internet municipal, dans l'onglet « Découvrez Entrelacs » / Organismes régionaux.

Association du lac des Îles d'Entrelacs (ADLIE)

991, chemin des Îles, Entrelacs (Québec), JoT 2Eo
Tél. : 450 228-2660 / Courriel : info@adlie.org / Site Web : www.adlie.org



Cet hiver, beaucoup de personnes ont pu bénéficier d'une patinoire et d'un **couloir multifonctionnel** qui offrait presque 3 km de piste entretenue par nos bénévoles sur la rive nord du lac des Îles. Merci à tous ceux qui y ont travaillé!

Voici les activités planifiées pour la saison estivale : bloquez vos agendas!

- 30 mai Ensemencement de plusieurs centaines de truites dans le lac des Îles. Les enfants de l'école seront rencontrés et y participeront.
- 4 juin Fête de la pêche à la plage municipale
Des cadeaux pour tous et surtout une merveilleuse journée en famille sur le lac et à la plage municipale.
- 9 juillet Souper annuel au Chalet des loisirs (151, rue Cartier) à 18 h
*Réservez vos billets tôt! 10 \$ de rabais pour les membres (450 228-2500 ou 450 228-2660)
Un bon repas, des prix, de la musique et surtout... du plaisir assuré!*
- 16 juillet Assemblée générale annuelle au Chalet des loisirs à 9 h 30
On vous y attend!
- 7 août Journée de l'analyse de l'eau, de 13 h 00 à 15 h 00
Venez chercher vos bouteilles stériles en après-midi au 941, chemin des Îles. 10 \$ de rabais pour les membres.
- 27 août Journée de l'eau
En avant-midi, la promenade Ernest Roussille réunira plusieurs skieurs nautiques. Contribuez ou assistez à leurs magnifiques prouesses!

Vidange des fosses septiques

Une entente avec M. Vide-Tout vous permettra de bénéficier de rabais de groupe. Plus vous êtes nombreux à vous inscrire à la même date, plus le rabais est important pour chaque adresse. Les dates seront harmonisées avec les avis municipaux. Surveillez le site Web et inscrivez-vous dès que les dates seront publiées!

Merci de votre encouragement par votre adhésion annuelle de 30 \$ par adresse (formulaire disponible sur le site Web).

Vous pouvez vous procurer la brochure « Code d'éthique de l'ADLIE » au Marché Richelieu, au Rona et à l'hôtel de ville ou en nous appelant : c'est gratuit!

Consultez notre site Web pour plus de détails : www.adlie.org ou contactez-nous pour tout besoin d'information!

Bon été à chacun!!!

Johanne Provost-Monette, secrétaire

Coop Santé de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



25, rue des Pins
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec) JoT 1Lo

Téléphone : 450 228-3100

Courriel : info@macoopsantesme.org

Site Internet : www.macoopsantesme.org.

Association pour la protection de l'environnement du lac Lafontaine (APPELL)

laclafontaine@gmail.com

Bonne saison estivale à tous!

Union des gens d'affaires d'Entrelacs (UGAE)

Bonjour à tous.

En décembre 2015, j'ai fait parvenir aux membres de l'UGAE des courriels concernant des formations de la Société d'aide au développement de la collectivité (SACD) de la Matawinie et ensuite, une proposition de formation du Service de développement local et régional (SRLD) de la MRC de Matawinie.

Dans le cadre du programme Savoir entreprendre Matawinie de la SADC, des formations très utiles sur la gestion d'entreprise, la comptabilité (lire et analyser des états financiers et améliorer sa santé financière) et une formation en technique de vente ont été données.

Des formations « bonus » en création de site Web et pour la mise sur pied de boutiques en ligne se sont également ajoutées.

Lors de ces formations, nous avons rencontré des représentants de la caisse Desjardins pour le service aux entreprises et un représentant de la Banque de développement du Canada (BDC) qui ont parlé de leurs services.

Une séance d'information de démarrage d'entreprise par la SRDL a été offerte à Rawdon il y a quelques semaines.

Gens d'affaires d'Entrelacs, je peux témoigner que nous avons des personnes ressources accessibles et disponibles qui ont des outils formidables pour faciliter le démarrage et la progression de nos PME. Je vous encourage à participer à ces formations où nous rencontrons d'autres entrepreneurs locaux passionnés.

Il y a des gens dynamiques et de belles opportunités d'affaires à Entrelacs. Je vous invite donc à communiquer avec moi si vous avez besoin de ressources : info@union-entrelacs.ca ou 514-895-3400.

Au printemps, je vais continuer ma tournée des gens d'affaires et des entreprises d'Entrelacs pour évaluer leur intérêt à participer à l'Union des gens d'affaires d'Entrelacs ou à joindre une chambre de commerce.

Merci à l'avance de votre ouverture et bonnes affaires !

Salutations distinguées.

François Linteau T.P., représentant de l'Union des Gens d'affaires d'Entrelacs



Histoire d'Entrelacs

Le comité de revitalisation du cœur du village est à la recherche de notre histoire...

Si vous avez des photos ou autres souvenirs concernant l'histoire d'Entrelacs, nous vous invitons à les partager.

Contactez-nous au bureau municipal.

Déploiement d'Internet haute vitesse sur le territoire de la Matawinie

Faisant suite à la signature de la convention de location de fibres optiques avec ELPC, entreprise de Saint-Damien, la MRC est fière d'annoncer que les travaux pour développer le réseau à travers le territoire de la Matawinie sont amorcés.

Le conseil municipal d'Entrelacs a récemment rencontré ce fournisseur. Le projet étant cependant en mode planification, nous ne sommes pas en mesure d'en divulguer tous les détails pour l'instant.

Souhaitant offrir le service à prix compétitif au maximum de résidents et d'entreprises, la MRC de Matawinie invite les personnes intéressées à visiter le site Internet www.internetwave.net pour inscrire leur adresse civique afin d'évaluer les besoins du territoire.

Pour obtenir de l'information sur l'entreprise ELPC et les forfaits qu'ils seront en mesure d'offrir, consultez leur site Internet au www.elpcinc.com.

L'échéancier de construction pour le territoire de la MRC sera de l'été 2016 jusqu'en 2020.

INFO: (450)228-2529
www.entrelacs.com



Entrelacs



Journée de la Terre

Samedi 21 mai 2016, dès 10 h

Au Jardin communautaire, 40 rue Gariépy
(en cas de pluie, au Centre communautaire)

- INAUGURATION de la station de lavage pour embarcation.

- DISTRIBUTION GRATUITE d'arbres, arbustes, fleurs, légumes, plantes de rivages et compost.

Venez rencontrer nos différents intervenants et fouiner un peu!

VENEZ TÔT ET EN GRAND NOMBRE!

Corvée de Nettoyage

4 juin 2016, à 9h

Territoire de la municipalité
(Initiative populaire)

L'ENVIRONNEMENT C'EST L'AFFAIRE DE TOUS! C'est pour cette raison que nous vous invitons à vous mobiliser et à participer à une journée « Corvée de nettoyage »!

Inscrivez-vous et venez nous rejoindre au Centre Communautaire le 4 juin à 9h, afin de nettoyer votre voisinage.

Pour inscription:
Geneviève Gagnon
g.gagnon@entrelacs.com
ou
Alexandre Morin
a.morin@entrelacs.com



Journées Grand Ménage

4 juin et 8 octobre 2016, 8h à 16h

Compo Recycle, 225 rue du Progrès, Chertsey
1 (888) 482-6676

Vous pourrez GRATUITEMENT déposer chez Compo Recycle vos matériaux secs. (Matériaux de construction, bois, métal, gypse, recouvrements, bardeaux, vinyle, portes, fenêtres, céramique, brique, etc.)

Preuve de résidence à Entrelacs obligatoire. Maximum 3 mètres cubes par adresse civique. Veuillez trier vos matières à l'avance.

Merci de votre collaboration!



Récupération des RDD

Nous vous rappelons qu'il est possible de se départir de vos résidus domestiques dangereux (RDD) à notre aire de stockage au garage municipal situé au 2271, chemin d'Entrelacs.

Le service est disponible tous les vendredis, de 15 h à 16 h 30.

Les RDD acceptés sont tous les produits domestiques utilisés ou périmés marqués d'un des sceaux des matières dangereuses suivants :



(*peintures, vernis et teintures, solvants, piles, ampoules fluocompactes, huiles usées, cellulaires, objets contenant du mercure, bouteilles de propane, extincteurs d'incendies, etc.)

* Pour ce qui est des contenants de peinture, ceux qui contiennent encore de la peinture peuvent être déposés chez RONA Riopel pour être récupérés.

Inspection des installations septiques âgées et des fosses en acier

En vertu des dispositions prévues par la Loi sur la qualité de l'environnement, la Municipalité a le devoir de s'assurer que les installations septiques sur son territoire ne sont pas source de pollution ou de nuisances. Nous poursuivons donc notre travail d'inspection des installations septiques dites âgées et/ou construites avec une fosse en acier.

Si vous recevez une lettre de la Municipalité vous informant qu'il nous faut inspecter votre fosse, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire afin de prendre rendez-vous.

Vidange des installations septiques

Nous vous rappelons que les résidents permanents ont l'obligation de faire vidanger leur installation septique aux deux (2) ans, tandis que les villégiateurs doivent le faire aux quatre (4) ans.

N'oubliez pas de nous faire parvenir votre preuve de vidange ou de vous assurer que nous l'ayons bien reçue par votre fournisseur.

Castors

Le castor est considéré comme une espèce "ingénieur spécialisé en aménagement paysager avec respect de l'environnement naturel". En effet, pour construire son barrage, le castor priorise les troncs de peupliers, de saules, d'érables et de trembles qui, une fois coupés, recèperont et produiront des taillis et des racines qui continueront à stabiliser les berges. Il est important d'apprendre à coexister avec eux.



Techniques pour sécuriser votre propriété :

- Installez un grillage métallique avec une maille de 1 à 2 cm (genre broche à poule) autour de vos arbres (sur une hauteur minimale de 1 mètre);
- Végétalisez votre bande riveraine (le castor devra alors travailler plus fort et se trouvera peut-être un autre endroit de coupe) en y favorisant la présence de résineux;
- Évitez d'avoir, jusqu'à 100 mètres de votre rive, des peupliers, trembles, saules, rosiers et espèces à fruits;

* Ne jamais démanteler un barrage (il sera, de toute façon, aussitôt reconstruit et cela pourrait causer des problèmes aux propriétés voisines).

Si vous constatez que les actions du castor causent, ou peuvent causer des dommages à votre propriété, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire de la Municipalité afin qu'ils puissent évaluer la situation et prendre les actions nécessaires.

La saison de trappe pour notre région est du 27 octobre au 31 mars. En-dehors de cette période, la capture ne peut être autorisée que s'il y a un danger éminent pour la sécurité publique.

Rappel licences de chiens

Nous vous rappelons que tout chien sur le territoire de la Municipalité doit être enregistré. La licence est valide du **1^{er} janvier au 31 décembre** et est renouvelable chaque année.

N'attendez pas de recevoir un avis, passez la chercher à l'hôtel de ville. Le coût est de **20 \$**. Si vous perdez votre chien, sa médaille vous permettra de le récupérer plus rapidement.

Sécurité publique

Christin DuBois, conseiller responsable

Visites de prévention résidentielle de votre Service de sécurité incendie

Afin de répondre adéquatement aux exigences du ministère de la Sécurité publique en ce qui a trait au schéma de couverture de risque, à compter de ce printemps, les pompiers reprendront les visites de prévention dans plusieurs résidences des citoyens d'Entrelacs. Les membres du service des incendies ont en tête votre sécurité et ont reçu la formation nécessaire afin de pouvoir répondre adéquatement à vos questions en ce qui a trait à la prévention des incendies dans votre résidence.

Il s'agit de faire une visite dans tous les logements ayant pour but de vérifier la conformité de vos installations de protection incendie ainsi que d'informer et de sensibiliser les citoyens sur les moyens mis à leur disposition concernant la prévention incendie.

Les pompiers vérifient, entre autres, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée, notamment s'il y a un avertisseur de fumée fonctionnel sur chaque étage, ainsi que la présence des avertisseurs de monoxyde de carbone dans les logements qui le requièrent.

En fait, selon le ministère de la Sécurité publique, le risque de mourir dans un incendie est 2 fois supérieur en l'absence d'avertisseurs fonctionnels. De même, plus de 90 % des incendies mortels se sont produits dans des bâtiments résidentiels dont 9 fois sur 10, il n'y avait pas de système de détection opérationnel.

Les pompiers se présenteront en uniforme avec des écussons à l'effigie du service de la sécurité incendie de la municipalité d'Entrelacs et seront heureux de répondre à toutes vos questions en matière de sécurité incendie.



Assurez-vous d'avoir votre **numéro civique visible de la rue** jour et nuit, été comme hiver, pour votre propre sécurité afin de vous assurer une réponse rapide de tout intervenant en cas d'urgence. Lors d'une situation d'urgence, chaque seconde compte!

Jardin communautaire



Le printemps est à nos portes et nos jardiniers en herbe seront heureux d'apprendre qu'ils peuvent, pour une quatrième année consécutive, louer un espace au Jardin communautaire.

Que vous soyez un nouvel adepte ou un jardinier sur le retour, vous êtes invités à réserver votre espace (10' x 20') au bureau municipal. Les frais de 20 \$, payables en chèque ou en argent, sont exigibles pour confirmer votre réservation.

S'il y a quoi que ce soit, monsieur Alexandre Morin, directeur du Service de l'aménagement du territoire, se fera un plaisir de répondre à vos questions. Vous pouvez le rejoindre au bureau municipal ou au a.morin@entrelacs.com.

Nous vous remercions de votre intérêt et vous souhaitons un beau potager pour une récolte abondante!

Paroisse Ste-Famille-des-Lacs (Communauté chrétienne St-Émile)

Renseignements : 450 228-2254 www.unitepastoralejolimont.org

Catéchèses paroissiales

Vous souhaitez que votre enfant grandisse dans la foi chrétienne et qu'il reçoive les sacrements? Une prochaine session de catéchèse vous sera offerte à compter de l'automne 2016. Si ce projet vous intéresse, communiquez avec nous.

Reconnaissance

Merci à vous tous qui, de mille et une façons, soutenez si généreusement notre communauté paroissiale. Nous vous en sommes reconnaissants!

Fête de la St-Jean-Baptiste

Messe spéciale suivie d'un goûter communautaire. Des informations supplémentaires vous parviendront un peu plus tard. Bienvenue à tous!

Les Anges du Gospel

Productions Louise Fontaine



21 août à 14 h
À l'Église d'Entrelacs
Sièges non assignés

Gospel

Billets en vente au bureau municipal au coût de 25 \$.

Les profits seront versés à la Communauté chrétienne St-Émile.

Pour informations :
Julienne Dubé-Fortin 450 228-3807



Horaire des messes

Pendant le mois d'avril, la messe a lieu le **samedi à 16 h** dans la salle de pastorale (salle attenante au presbytère; entrée : porte vis-à-vis la rue Gariépy).
Par la suite, la messe aura lieu dans l'église.

Urbanisme

Gilles Delamirande, conseiller responsable

Abris temporaires

Vous avez jusqu'au **30 avril** pour retirer entièrement (toile et armature) vos abris d'hiver temporaires.

Merci de votre collaboration!

Demandes de permis

Vous avez des projets de construction, transformation ou agrandissement de bâtiment et vous avez des questions? Geneviève ou Alexandre, du Service de l'aménagement du territoire, se feront un plaisir de vous répondre et de délivrer, s'il y a lieu, un permis. N'hésitez pas à communiquer avec eux.

Les formulaires sont disponibles sur le site Internet et au bureau municipal.

Ouvrage de captage des eaux souterraines et de surfaces

Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2) remplace, depuis le 2 mars 2015, le Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r. 6). Un élément nouveau, mais important à signifier c'est que tout ouvrage de captage des eaux souterraines et de surfaces doit être accessible pour des fins d'inspection, d'entretien, de désinfection ou de réparation des équipements ainsi que pour son obturation ou son démantèlement. De plus, toute installation de prélèvement d'eau souterraine ou de surface doit obligatoirement être repérable visuellement.

Nous vous demandons de bien identifier votre puits tubulaire, puits artésiens, puits de surface ou prise d'eau dans un lac ou cours d'eau par un élément visuel représentatif afin de respecter cette nouvelle exigence réglementaire.

Ciné-Club Entrelacs

Les films sont projetés sur un écran de 25 pieds au Centre communautaire d'Entrelacs.

Le tarif d'entrée à la porte est de 6 \$ pour les adultes et 4 \$ pour les 17 ans et moins.

La Ciné-Carte : 20 \$ pour 5 entrées (valide tout au long des saisons).

Maïs soufflé et rafraîchissements en vente.

Prochains films : **Le bruit des arbres**, film de François Péloquin, lundi **25 avril à 19 h 30**
* *Le monteur Martin Bourgault sera présent et une discussion suivra la projection.*

Le Stagiaire, film de Nancy Meyers, dimanche **15 mai à 13 h 30**

Un meilleur temps viendra, film de Wim Wenders, lundi **30 mai à 19 h 30**



Surveillez nos publicités!

Soirée danse en ligne : 16 avril à 19 h 30

Au Centre communautaire

L'animateur de soirée JA Gamache sera là pour vous faire danser!

Entrée gratuite et plaisir garanti!

Apportez votre vin/bière et grignotines.



Salon des artisans :

24, 25 et 26 juin

Au Centre communautaire

Plus de 50 exposants seront présents.

Fête Nationale : 24 juin

Au parc des Nénuphars

Feu de joie, feux d'artifice,
musique (groupe No parking),
souper gratuit (hot-dog et salade)

Fête de la famille : 16 juillet

Au parc des Nénuphars

Spectacle familial extérieur,
jeux gonflables, mini-ferme, maquillage,
dîner gratuit (blé d'Inde et salades)



Soirée "boîte à chanson" : 13 août

Au chalet des loisirs (151, rue Cartier)

Avec le très populaire chansonnier Daniel Fontaine

Venez chanter avec nous!!!



Spectacle extérieur de

Shirleen and Love :

16 juillet dès 20 h 30

Au parc des Nénuphars



Boîte à livres

Boîte rouge vitrée située devant la
Maison de la culture.

Vous prenez un livre et vous en laissez un.
L'objectif est de faire voyager vos livres coup
de cœur.



Culture & Loisirs Entrelacs

2411 chemin d'Entrelacs

Téléphone : 450 228-8500

Courriel : cultureloisirsentrelacs@hotmail.com

Heures de bureau :
Mardi & jeudi, de 10 h à 12 h

Un mot de Culture & Loisirs Entrelacs (CLE)

Le conseil d'administration tient à vous souhaiter une belle et heureuse année 2016. Nous avons amorcé l'année avec motivation et enthousiasme. Les projets à venir sont diversifiés et chacun y trouvera certainement son compte!

- ⇒ Vous êtes intéressés à rejoindre notre conseil d'administration?
- ⇒ Vous aimeriez en apprendre davantage sur l'implication demandée?
- ⇒ Vous vous demandez quel est le travail à effectuer?
- ⇒ Le développement des loisirs d'Entrelacs vous tient à cœur?
- ⇒ Vous avez un projet à développer?
- ⇒ Vous avez envie de rejoindre un groupe dynamique?
- ⇒ Vous êtes tout simplement curieux?



Je vous invite à venir nous rencontrer lors de nos réunions mensuelles du 23 mars et 20 avril, à compter de 19 h, à la Maison de la culture.

Veillez simplement nous aviser de votre intérêt quelques jours avant la réunion et il nous fera plaisir de vous accueillir!

Restez informés...

Bien que nous fassions beaucoup de publicité papier, je vous rappelle que le meilleur moyen d'être informé de nos activités est notre page Facebook (www.facebook.com/culture.loisirsentrelacs/). Une fois "ami" de CLE, vous serez automatiquement avisés de nos diverses activités (films, danse, carnaval, AGA, etc.). Les informations se retrouvent aussi sur le site Internet de la Municipalité (www.entrelacs.com).

Merci de votre participation... c'est le moteur de notre motivation!

Sophie Galarneau, présidente

Une deuxième édition de la grande
vente de livres usagés « M'as-tu lu? »
» aura lieu le 20 août prochain.

Si vous avez des **livres en bon état**
à donner, vous pouvez nous les
apporter au 2411, chemin
d'Entrelacs
les mardis et jeudis matins.

Merci!



Assemblée générale annuelle (AGA)

13 mai 2016 à 19h

à la Maison de la culture

Bienvenue à tous!

*Pour des raisons personnelles, M. Philippe Laramée a
donné sa démission du conseil d'administration.*

Il y a donc assurément un poste d'ouvert.

Calendrier des activités municipales et communautaires

Avril à Juillet 2016

Surveillez les changements d'horaire sur le site web municipal (www.entrelacs.com), le babillard municipal et les babillards dans les commerces locaux.

Conseil municipal

2 351, chemin d'Entrelacs
450 228-2529 info@entrelacs.com

Assemblées publiques mensuelles :

3^e lundi du mois :

18 avril
16 mai
20 juin
18 juillet
19 h 30 : Café
20 h : Assemblée
À la salle du conseil de l'hôtel de ville

L'ordre du jour et les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet municipal.



Club de l'Âge d'Or

Ouverture de la Maison des Aînés en mai prochain (située dans les locaux de l'ancienne caisse populaire)

Claudette Lachapelle, présidente : 450 228-8635
Françoise Gareau, vice-présidente : 450 228-4859

Jeux de cartes et de société :

Mardis et Jeudis, de 13 h à 16 h

Bingo récréatif :

Vendredis, dès 19 h
Entrée : 10 \$
Tous les citoyens sont les bienvenus (18 ans et +)

Atelier de peinture :

Lundis et Mercredis
Pour infos : Claire 450 228-1070 ou 450 821-4404

Vous avez 50 ans et plus?

Devenez membre du groupe local d'Entrelacs et profitez de rabais sur de nombreux produits, services et activités récréatives.

Cotisation annuelle : 25 \$

Atelier de peinture

Renseignements :
Lise Boyer-Gagnon 450 228-4058

Tous les mardis après-midi,
de 13 h à 16 h
à la Maison de la culture.

Ateliers libres, mais supervisés.

Que vous soyez débutants ou expérimentés,
vous êtes les bienvenus!

Guilde des Courtepointières d'Entrelacs

Renseignements : Carole Drolet 450 228-1562

Vous désirez faire de la courtepointe et vous joindre à un groupe dynamique?



Les rencontres sont les jeudis, aux 2 semaines, de 9 h 30 à 17 h; c'est un apportez votre lunch.

Nous cessons nos activités le 16 juin pour la période estivale.

Nous œuvrons à la Maison de la culture située
au 2411, chemin d'Entrelacs.

Club des Tisserands (tissage libre)

Renseignements :
Estelle Desrochers : 450 228-3729
Johanne Provost-Monette : 450 228-2500

Les activités ont lieu le jeudi, **sur réservation**.

Les locaux sont présentement situés au sous-sol de la Caisse Populaire. Déménagement en mai au local en-haut du presbytère.

Atelier d'écriture

Animatrice : Lise Amiot 450 228-8075

Les mercredis à 10 h
à la Maison de la culture.

Aucune inscription requise.

Atelier de Scrabble

Animatrice : Lise Amiot 450 228-8075

Les mercredis à 13 h
à la Maison de la culture.

Aucune inscription requise.

Jeunesse

Le CENTRE DES LOISIRS est ouvert aux 12-17 ans,
tous les vendredis, de 19 h à 22 h



À la Maison de la Culture en hiver
Au Chalet des loisirs en été (dès juin)

Activités organisées et libres, ping pong, billard, films...
Animateur/trice sur place.

Suivez-nous sur Facebook pour savoir ce qui se passe!

Ligue des sacs de sable

Renseignements : Christiane Gatién
450 228-3243

Nous sommes déjà à 2 mois de la fin de la saison 2015-2016.
Une année remplie des fous rires des 30 joueuses et joueurs.

En septembre, il y aurait de la place pour 4 autres participants,
mais l'inscription doit se faire **obligatoirement** avant le 1^{er} août.

Nous serons très heureux de vous accueillir!

Les Pieds Légers (danse en ligne)

Responsable : Carole Drolet 450 228-1562
Professeur : Sylvain Sourdif

Tous les vendredis matin, de 10 h à 12 h, au
Centre communautaire

Bienvenue à tous et à toutes.

Essai gratuit!

Aïkibudo

Art martial japonais légué par les samourais.

Un art, une philosophie, une forme d'auto-défense efficace.

Âge minimal : 16 ans, ou 13 ans accompagné d'un adulte
Horaire : les mardis et jeudis, à 19 h, au Centre communautaire.

** Gratuit pour les moins de 18 ans qui sont
accompagnés d'un adulte.*

Pour information et inscription : Denis Monette au 450 228-2500

Groupe Populaire d'Entrelacs

2 571, chemin des Îles Téléphone : 450 228-4100 Courriel : groupepopulaireentrelacs@bellnet.ca

Le Groupe Populaire d'Entrelacs vient en aide aux personnes et familles démunies, tant sur le plan alimentaire que social ou éducatif. Voici la liste de nos activités présentement en cours :



Le service de boîtes alimentaires :

Chaque mardi, de 13 h 15 à 14 h, nous remettons des boîtes alimentaires aux personnes qui se sont préalablement inscrites. Le coût varie selon la situation familiale et le nombre d'enfants.

Les dîners Entre-Voisins :

Chaque mercredi, à partir de 12 h, venez déguster un bon dîner avec nous. Les dîners sont ouverts à tous pour un coût de 5 \$. Ne manquez pas notre dîner de cabane à sucre le 6 avril.

Cuisine collective :

Un atelier aura lieu prochainement. Merci de consulter nos affiches.

Service de soutien administratif :

Vous avez besoin de rédiger une lettre et vous ne savez pas comment faire, appelez-nous pour prendre rendez-vous et nous vous assisterons dans votre démarche.

Accompagnement informatique :

Vous possédez déjà quelques connaissances en informatique?... Vous aimeriez en apprendre un peu plus sur Windows, Internet, Excel et Word?... Appelez-nous pour en connaître les détails.

Réunion des bénévoles :

La prochaine réunion des bénévoles se tiendra le mercredi 13 avril, à 15 h, dans nos locaux.

Le Groupe Populaire tient à remercier chaleureusement les citoyens, les bénévoles, les pompiers, le conseil municipal et l'équipe du Marché Richelieu qui ont participé au franc succès de la Guignolée 2015 et, par le fait même, à la remise de paniers de Noël aux plus démunis. Mille mercis du fond du cœur pour votre grande générosité!